

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 avril 2014

ARRÊTS DE TRAVAIL ET INDEMNITÉS JOURNALIÈRES - (N° 1782)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 7

présenté par
Mme Poletti

ARTICLE 8

Au début de cet article, substituer au mot :

« Hormis »,

le mot :

« Hors ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.